

L'eau sur ma commune

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Le service d'eau potable de la commune de Caussols s'appuie sur :

- 4 sources naturelles,
- 4 réservoirs de stockage,
- 1 station de pompage.

Le réseau de distribution s'étend sur 12 379 mètres linéaires de canalisations principales, complétés par 1 329 mètres linéaires de branchements desservant les habitations.

Ce maillage permet d'assurer une alimentation continue et fiable en eau potable sur l'ensemble du territoire communal, en tenant compte des spécificités géographiques du plateau de Caussols.

Gestion du service

Le service d'eau potable est assuré par la régie eau CASA.



Contact

Bâtiment Les Genêts (Niveau 0), 449 routes des Crêtes—06560 SOPHIA ANTIPOLIS.

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 04 83 59 80 40

Adresse mail : eau.potable@agglo-casa.fr